Croix. — *Musique municipale.* — Les membres de cette société sont instamment priés d'assister à la répétition qui aura lieu jeudi prochain 27 mai, à 11 heures 1/2 très précises du matin.
Des communications très importantes seront faites aux sociétaires à l'issue de la répétition.
La commission informe les musiciens que la société donnera un concert à Douai le dimanche 20 juin prochain. Il est donc très urgent que les répétitions soient suivies.

Wasquehal. — *Réunion de la commission municipale des finances.* — La commission municipale des finances se réunira, à la Mairie, vendredi prochain, 28 courant, à sept heures du soir, pour l'examen des budgets additionnels de 1897 et primitif de 1898 et de pièces relatives à la session budgétaire du 30 mai.
— *Réunion du Conseil municipal.* — Le Conseil municipal de la commune de Wasquehal s'assemblera à la mairie, dans la salle ordinaire des séances, le dimanche 30 mai courant, à 10 heures très précises du matin, pour la session budgétaire de 1897. Nous donnerons demain l'ordre du jour de la séance.
— *Une agression nocturne.* — Lundi soir, vers dix heures et demie, le nommé Alexandre Viseur, dit Mouton, âgé d'environ 25 ans, occupé à la filature de M. Wippern, à Wasquehal, s'en retournait chez ses parents qui demeurent au hameau du Quesne, à Marcq-en-Barœul; il suivait le chemin de halage du canal de Roubaix, quand, arrivé entre la passerelle et l'écluse du Trieste, il fut attaqué par deux individus qui le rouèrent de coups, mais Viseur, qui est doué d'une force peu ordinaire eut vite raison de ses agresseurs; il les terrassa et leur administra une maîtresse correction; l'un des deux fut même fort maltraité, car, le lendemain matin, on pouvait voir une assez grande mare de sang à l'endroit de la lutte; l'autre avait eu soin de prendre la fuite à travers champs. Viseur alla aussitôt faire sa déclaration au garde champêtre Wanin. Ces deux individus sont inconnus.

Lannoy. — *Le kiosque de la place de la Mairie.* — Dans la journée de mardi on a commencé à monter sur la place de la Mairie le kiosque où doivent se faire les concerts d'été.

Leers. — *Les premières communions.* — Jeudi, jour de l'Ascension, aura lieu la cérémonie de la première communion. C'est le R. P. Jésuite Hoffmann qui prêche en ce moment la retraite préparatoire aux enfants.
Les offices auront lieu aux heures suivantes : à six heures et demie, messe de communion ; à huit heures et demie, messe basse ; à dix heures, grand'messe. Vêpres à 3 heures, suivis de la rénovation des vœux du baptême.
— *Le carrousel.* — Demain jeudi, aura lieu le carrousel attelé donné au profit des pauvres.
Les différents prix seront les suivants pour les cavaliers : 30 fr., 25, 20, 15, 10 et deux de 5 francs. Pour les dames : 15, 10 et trois de 5 francs.
L'inscription se fera chez Edouard Quique, à partir de 2 heures. Le cortège partira de la maison de M. Declercq-Couque. La distribution des prix aura lieu chez M. Vandendoor. La musique municipale prêtera son concours à cette fête.

Toufflers. — *Echos du carrousel.* — Les différents prix offerts pour le carrousel attelé qui vient d'être donné au profit des pauvres ont été gagnés par les personnes suivantes :
Prix des cavaliers. — 1er 30 francs, M. Lepers Adrien, de Sailly; 2e 20 fr. M. Holvoete, de Néchin; 3e 10 fr. M. Bourgois Henri, de Pecq; 4e 10 fr. M. Droulez Léopold, de Néchin; 5e 5 fr. M. Delmas Denis, de Templeuve; 6e 5 fr. M. Quique Edouard, de Leers. — 1re surprise M. Despretz Henri, de Templeuve; 2e M. Delrue Henri, de Templeuve; 3e M. Jules Doutreligne, de Néchin.
Prix des Dames.— 1er, Mmes Jeanne Lienard, de Templeuve; 2e, Marie Dolphens, de Toufflers; 3e, Maria Drubel, de Toufflers; 4e, Celina Volf, de Toufflers. 1re surprise, Maria Moyart, de Bossuyt; 2e, Louise Dubar, de Templeuve.

Gruson. — *Un terrible accident. — Un vieillard écrasé par une voiture.* — Un domestique de ferme, travaillant pour le compte de M. Deruelle, cultivateur, a été victime lundi matin d'un terrible accident.
Ce domestique, Fichel Théodore, âgé de 65 ans, venait de remplir de luzerne un chariot attelé de deux chevaux et quittait un champ situé près du Calvaire pour rentrer à la ferme. A cet endroit la route est d'une pente très rapide. Le vieillard était assis sur le devant du chariot.
Il est probable qu'il n'avait pas serré suffisamment le frein du véhicule, car celui-ci vint à toucher les jambes des chevaux qui s'emportèrent aussitôt.
Fichel voulut descendre, mais il tomba et les roues du chariot lui passèrent sur le corps. Il fut relevé dans un état lamentable et reconduit à la ferme. On constata qu'il avait le corps fortement écrasé ; de graves lésions internes avaient dû se produire, car au bout de deux heures, il expirait.
Ajoutons que l'un des chevaux a été éventré et a dû être conduit à l'abattoir de Lille.
Ce douloureux événement a jeté une bien vive émotion parmi la paisible population de Gruson où Fichel jouissait de l'estime générale.

Communications

La Fanfare de Trompettes « Les Enfants du Nord », à Roubaix. — Les sociétaires sont priés de ne pas manquer à la répétition générale et obligatoire qui aura lieu ce soir mercredi à neuf heures. Présence indispensable.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Rosalie**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, au prix de **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 183100

Pour les fourrures et lainages n'employez que
LA LAURENTINE
Spécifique énergique, formé d'un mélange de substances appropriées, garantit efficacement des atteintes des insectes les laines, fourrures et autres tissus. Son odeur saine autant que pénétrante en fait même un antiseptique sérieux. — Le paquet 0,10 centimes. — Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 19613-43254

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

WATTRELOS

L'inauguration du monument destiné à perpétuer la mémoire des enfants de Wattrelos morts pour le pays est fixée au dimanche 13 juin prochain.
La commission, qui s'est réunie dimanche dernier, a adopté ce jour d'un commun d'accord de préférence au lundi de la Pentecôte précédemment fixé.
La raison d'être de sa décision nouvelle s'explique par la coïncidence de la fête de gymnastique de Roubaix, qui a lieu ce jour là, et à laquelle les sociétés de Wattrelos pourront ainsi participer sans difficulté.
Les sociétés subventionnées seront toutes convoquées à participer au cortège, et la commission adresse un appel aux autres sociétés de la ville, quelles qu'elles soient, qui sont priées d'envoyer sous le plus bref délai possible leur adhésion au secrétariat de la mairie.
Elles sont priées de considérer le présent avis comme une invitation officielle, leur nombre ne permettant pas de leur envoyer à toutes des lettres particulières.
A dix heures et demie, les sociétés se formeront, rue de la Mairie, en un cortège dont l'ordre sera établi par le sort et se rendront de là, à onze heures, à l'église, où une messe sera célébrée pour la mémoire des soldats morts pour la France.
De l'église, le cortège se dirigera vers le cimetière, où le monument sera béni par le clergé et inauguré. Plusieurs discours seront prononcés à cette occasion.

Un bain forcé. — M. Nickees fils, agent en douane, demeurant à Roubaix, suivait lundi vers midi le canal de Roubaix, près du Grimonpont, monté sur une bicyclette, quand il rencontra M. Duponchelle qui venait en sens inverse. Un heurt se produisit et M. Nickees roula dans le canal.
Sortir de l'eau sain et sauf fut un jeu pour M. Nickees, et l'aventure n'eut pas de suite fâcheuse.

Union Chorale. — La commission de l'*Union Chorale* de Wattrelos a l'honneur de prévenir tous les sociétaires que la répétition aura lieu ce soir, mercredi 26 mai au lieu de jeudi, à 9 heures précises du soir. Très urgent.

LA PUBLICITÉ

Il y a des maisons qui ne veulent pas faire de publicité, *parce que c'est trop cher !*
Si ces maisons vendent du bon à des prix *avantageux*, elles ont tort : la publicité *bien faite* leur rapportera cent fois ce qu'elle leur coûtera.
Qu'est-ce que la publicité *bien faite*? C'est d'abord, pour les objets de grande consommation comme pour les affaires d'intérêt général, celle faite *dans les journaux les plus répandus*.
La publicité qui ne rapporte guère, c'est celle que l'on fait dans des organes à clientèle restreinte.
Si vous payez, par exemple, vingt francs à un journal qui tire à quinze cents ou à deux mille exemplaires, soit *dix francs par mille exemplaires*, vous payez incomparablement plus cher qu'en donnant quatre-vingt-dix francs à un journal tirant à trente ou trente-cinq mille exemplaires, puisque celui-ci ne vous demande en réalité que *trois francs par mille exemplaires*. Au taux du premier, le second devrait vous faire payer trois cent ou trois cent cinquante francs ! Ce simple rapprochement suffit à montrer où est, en réalité, le bon marché en matière de publicité *productive*.
Il faut encore considérer, outre l'importance du tirage d'un journal, le genre de sa clientèle, et en province surtout, *le rayon dans lequel elle se trouve* :
Un journal indépendant, modéré, bien informé, impartial (ce qui ne veut pas dire sans opinion) un journal qui sera rédigé de façon à se faire lire par tous, offrira une publicité incomparablement plus avantageuse qu'un autre plus violent ou plus exclusif dans son esprit et dans sa direction.
Enfin, la publicité doit être faite au moyen des journaux qui ont la plus grande partie de leur clientèle dans les centres ou dans les milieux où l'on veut accroître son chiffre d'affaires.
A quoi bon vous adresser à un journal tirant à cent mille exemplaires, si ce journal n'a qu'un petit nombre de lecteurs dans le rayon où vous espérez trouver des clients ou des acheteurs?

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier-décorateur,
LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Mardi à midi, le feu se déclara de nouveau, dans le magasin aux fourrages, qui avait été incendié il y a quelques mois. Sans doute qu'une flammèche sera venue tomber sur la paille, et que le feu aura couvé pendant plusieurs heures.
Une équipe de pompiers était restée sur les lieux, cependant on demanda du secours à la caserne et le feu fut promptement éteint. Les dégâts sont peu importants.
— *Un troisième incendie.* — Ce ne fut heureusement qu'une fausse alerte.
A huit heures du soir, les pompiers étaient appelés, rue Dupuytren (ancienne rue des Quinze-Bouteilles), à la fonderie de MM. Verhelle et Wilfart; par suite de la grande chaleur, deux poutres, à proximité du fourneau, s'étaient enflammées. Mais on se rendit vite maître de ce commencement d'incendie.

L'incendie de lundi soir. — Les pertes, pour l'incendie de la filature de MM. Desurmont et Cie, sont bien plus importantes qu'on ne l'avait dit aux premiers moments; elles ont été évaluées à 700.000 francs pour le matériel et les marchandises, et à 80,000 francs pour les bâtiments.
Ce n'est pas avant six mois que l'établissement pourrait être complètement remis à neuf; dans l'état actuel, c'est-à-dire avec la partie qui a été préservée, on ne pourrait guère occuper que 75 ouvriers et ouvrières; mais on annonce que, pour réduire le chômage le plus possible, une demande d'autorisation de travailler la nuit serait faite.
C'est Charles Vantenskiste, âgé de vingt-quatre ans, rattacheur, demeurant rue de Flandre, qui a aperçu le premier le feu et a donné l'alarme dans le quartier.
On signale deux accidents heureusement sans gravité : MM. Charles Demulier, âgé de vingt-trois ans, pompier, a été coupé au doigt majeur de la main droite; et Noël Dehaene, caporal, a eu aussi une coupure à la main droite.

Réunion de commissions. — Les commissions de la voirie et du gaz se sont réunies mardi, à trois heures, et à cinq heures, pour l'examen des questions qui leur avaient été renvoyées aux deux dernières séances du Conseil municipal.

Les accidents du travail. — Auguste Desmettre, âgé de 53 ans, tisserand à la fabrique de tapis de M. Masure, s'est coupé profondément avec une verge de son métier entre la première et la deuxième phalange du doigt majeur de la main droite; l'articulation n'a pas été ouverte, mais l'artère collatérale a été tranchée et la perte du sang a été considérable.
Le blessé, qui aura à subir une incapacité de travail d'une dizaine de jours, a reçu les soins de M. le docteur Bernard.
— Un jeune ouvrier teinturier, Cyrille Poublon, âgé de 16 ans, demeurant à Neuville, hameau de Dormont, ayant glissé en se portant vivement vers une turbine pour l'arrêter, tomba sur le côté gauche et se luxa le coude.
M. le docteur Bernard lui a prescrit un repos de six semaines.

Vol de linge et complicité. — Deux arrestations. — Henri Roussel, âgé de quarante ans, Augustine Coppenolle, cinquante-sept ans, demeurant tous deux rue de la Guinguette, ont été mis en arrestation pour avoir tiré parti, comme à eux appartenant, de draps de lit que leur avait confiés pour un emploi déterminé une administration publique de Tourcoing.
Une de leurs parentes, Hermance Coppenolle, demeurant à Tourcoing, rue Saint-Eloi, est poursuivie pour complicité. Elle a été laissée en liberté.

Une affaire de mœurs. — Depuis le 17 janvier dernier, un journalier âgé de 27 ans, du nom de Delmeire, né à Nockère (Belgique), tenait ménage rue de La Latte d'abord et rue des Girondins ensuite, avec la femme Van Praete, âgée de 36 ans, mère de deux petites filles de 8 et 10 ans. Cette dernière appelée Julienne, a été victime, depuis plus de trois mois, des plus monstrueux attentats de la part de Delmeire, qui a été arrêté sur la dénonciation de la mère et qui sera conduit aujourd'hui à Lille.
L'enfant a été examinée par le docteur Hennart, de Neuville.

Au cabaret après la retraite. — C'est souvent à l'heure de la fermeture des estaminets que les bagarres se produisent ainsi que le prouve, une fois de plus, la rixe accompagnée de vol et de bris de clôture qui s'est produite à l'estaminet Lackaire, rue de Menin, lundi, à minuit et demi.
Quatre jeunes gens : Louis Delnatte, âgé de 18 ans, peigneur, rue d'Arcole ; Charles Peeters, 20 ans, sans profession, rue Jourdan ; Henri Simoens, 25 ans, peigneur, rue de la Malcense ; et Pierre Martens, 33 ans, peintre, sentier de Roncq, s'étaient fait servir une consommation qu'ils se refusaient ensuite de payer : M. Degetter, qui se trouvait présent, ne put s'empêcher de qualifier leur conduite.
Les jeunes gens se ruèrent sur lui, lui donnant force bourrades et lui enlevèrent sa canne; un témoin de la scène, Charles Dejagher, demeurant sentier de Roncq, intervint, mais il reçut plusieurs soufflets sur les yeux au point qu'il n'y voit plus et sera plusieurs jours sans pouvoir travailler. Mme Pauline Seynave, qui tenta aussi de séparer les combattants fut grièvement blessée au bas-ventre d'un coup de pied.
Enfin il y eut des verres et des carreaux brisés.
Après une longue enquête par M. Speneux, commissaire du 2e arrondissement, Delnatte, Peters et Simoens ont été arrêtés; le quatrième, Martens, a été laissé en liberté provisoire en raison de ses bons antécédents.

Un ennemi de la police. — L'agent Jules Roussel, de service lundi vers minuit à l'incendie de la filature de M. Desurmont, voulait empêcher Georges Delhandres, âgé de 26 ans, peintre, demeurant à Mouvaux, de pénétrer dans la cour, mais celui-ci tenta de forcer la consigne, se rua sur l'agent en proférant les plus grossières insultes contre la police et le culbuta.
Il sera conduit aujourd'hui à Lille.

Arrestation d'une Bruxelloise. — L'agent Leveugle a arrêté hier soir, rue de Renaix, une jeune fille, Isabelle Van Campenhout, âgée de 29 ans, née à Bruxelles, qui avait été il y a quelque temps déjà expulsée de Paris, par mesure administrative.

Succès industriel. — Les brasseries Taffin, qui avaient dernièrement obtenu la médaille d'or à l'exposition des produits alimentaires à Lille, viennent d'être l'objet d'une nouvelle distinction. Le grand prix de l'exposition internationale d'alimentation à Paris vient de leur être attribué. 21060d

Mouvaux. — *A propos de l'hospice.* — M. le Maire de la commune de Mouvaux a reçu de M. le Préfet du Nord la lettre suivante qu'il nous prie de publier :
« Lille, le 17 mai 1897.
» Monsieur le Maire,
» En réponse à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement ne peut intervenir pour imposer le choix du personnel laïque ou congréganiste qui est chargé du service intérieur des établissements hospitaliers.
» C'est à la commission des hospices qu'il appartient seule de faire ce choix et, dans ces circonstances, elle doit toujours s'inspirer des intentions verbales ou écrites des donateurs sous peine de résolution des contrats intervenus et régulièrement approuvés.
» Agréez, M. le Maire, l'assurance etc.
» Pour le préfet du Nord, le secrétaire général délégué,
Signé : Letailleur. »
— *Le festival.* — Dans notre compte-rendu du Conseil municipal, nous avons écrit qu'une somme de 500 fr. avait été prélevée sur l'excédent de recettes du budget supplémentaire pour être affectés à l'organisation du festival.
La vérité est que cette somme est destinée à une distribution de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance.

Mouvaux les Francs. — *Entre compagnons de travail.* — Une rixe s'est produite entre ouvriers travaillant au percement de la nouvelle rue conduisant au Petit-Tourcoing.
Un d'entre eux, M. Desplechin, pria un de ses compagnons, M. Descamps, de l'aider dans une manœuvre. M. Descamps répondit par un refus. Il s'en suivit un échange de grossièretés. Puis les antagonistes en vinrent aux mains; Descamps, aidé de son beau frère, M. Carrette, renversa M. Desplechin qui se cassa la jambe.
M. Desplechin fut transporté aussitôt à son domicile à Bondues, où il reçut les soins de M. Durasnel, médecin.
Une incapacité de travail d'un mois environ s'impose.

Roncq. — *Une chute malheureuse.* — Mardi, vers une heure de l'après-midi, Mme Coppenolle, demeurant rue de la Vignourt, est tombée si malheureusement qu'elle s'est brisé le péroné de la jambe droite.
M. le docteur Galissot, qui a soigné la malade, a prescrit un repos d'un mois environ.
— *Exploits de malfaiteurs.* — Dans la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits, en démolissant un mur, dans le clapier de Mme veuve Desmettre, et y ont dérobé sept lapins d'une valeur de vingt francs.

Neuville-en-Ferrain. — *Fête de Jeanne d'Arc.* — C'est dimanche prochain 30 mai que sera célébrée à Neuville la fête de Jeanne d'Arc.
A cette occasion toutes les sociétés de la commune sont invitées à assister au *Te Deum* qui sera chanté à l'office de l'après-midi.
La musique municipale y exécutera, sous l'habile direction de son chef, M. Ch. Montigny, les morceaux suivants : la Souveraine, ouverture, de Zappé; les *Dragons de Villars*, fantaisie, d'Hemmerlé.

Halluin. — *Expulsé et fraudeur.* — La gendarmerie a conduit, mardi, à Lille, Anselme Desoete, âgé de 34 ans, terrassier, d'origine belge, demeurant à Lille, rue de Juliers, bien qu'ayant été expulsé depuis longtemps.
Ses allures parurent suspectes au garde de service au quartier de Sébastopol où son identité fut établie.

MAISON DU TAPIS — E. DUJARDIN & Cie
7, rue du Vieil-Abreuvoir et 4, rue de la Gare (entresol), Roubaix
Grands assortiments en
CARPETTES ET TAPIS MOQUETTE
Prix de fabrique
MEUBLES, TENTURES, LINOLEUM
La Maison entreprend **TOUT** ce qui concerne l'ameublement et la décoration. — LE MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION.

Il était en outre porteur de dix paquets de tabac en poudre du poids de un kilogramme et d'une valeur de 36 francs.
— *Quêtes pour les ouvriers sans travail.* — On a fait mardi la répartition du produit des quêtes de samedi et dimanche au profit des ouvriers habitant Halluin, du tissage de La Lys.
Le total s'est élevé à 594 fr. ce qui a permis de distribuer 5 fr. à chaque homme, 2 fr. aux femmes et aux filles et 1 fr. aux enfants.

Linselles. — *Une descente de Parquet.* — Le Parquet de Lille, représenté par M. Vitry, juge d'instruction accompagné de son greffier, s'est rendu mardi matin à Linselles, pour s'y livrer à une enquête relative aux cas d'empoisonnements dont nous avons longuement entretenu nos lecteurs.
Ces messieurs sont arrivés à neuf heures et demie ; ils se sont rendus immédiatement à la mairie et y ont entendu environ une vingtaine de personnes parmi lesquelles les chefs de familles victimes de l'empoisonnement, Mme veuve Wibaille, l'auteur involontaire de ces empoisonnements, et MM. les docteurs Bonenfant et Delbecque, qui ont donné des soins aux malades.
Il nous revient que l'analyse du pâté n'a pas encore été faite; mais d'après l'opinion de personnes compétentes, l'empoisonnement ne peut provenir que de l'emploi pour confectionner le pâté de viandes jeunes, qui étant mal cuites ont produit après l'ingestion dans le corps, des ptomaïnes qui ont été la cause directe de l'empoisonnement. Le parquet a quitté Linselles à trois heures et demie.
— *Une attaque au Blaton.* — Lundi soir, vers quatre heures, un ouvrier de cette commune, M. Charles-Louis Breyne, âgé de trente-deux ans, demeurant à l'estaminet du « Grand Plaisir », se rendait à son travail, quand arrivé près de l'estaminet du « Mateot », il fit la rencontre de deux vagabonds qui se jetèrent sur lui, le terrassèrent et le rouèrent de coups.
Les blessures de M. Breyne sont peu graves; tout se borne à quelques dents cassées et quelques égratignures.
La gendarmerie d'Halluin est informée de l'affaire.
Les agresseurs sont deux individus assez mal notés habitant Roncq, au hameau du Vinage.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le Journal de Roubaix (Grande édition) et dans le Petit Journal de Roubaix.

LILLE

Le concours hippique de Lille. — Troisième journée. — Favorisée par le beau temps, la troisième journée du concours hippique a obtenu, mardi, un vif succès. Les tribunes étaient bien garnies et de nombreuses notabilités civiles et militaires ont été remarquées à la réunion.
Le concours a commencé par l'examen des poulains et pouliches de trois ans sans dressage complet ; les prix ont été répartis dans l'ordre suivant :
1er, Dahomey; 2e, Etincelle; 3e, Questeuse; 4e, Joyeuse; 5e, Quiz-mare; 6e, Quine; 7e, Quête; 8e, Pierrot; 9e, Quirita; 10e, Paradoxe; 11e, Quintana; 12e, Arabella; 13e, Pipper-boi; 14e, Quantes; 15e, Ficelle; 16e, Zizie.
Prix des écoles. — 1er, Va de bon cœur; 2e, Jack, 3e, Pipperbol; 4e, Ized; 5e, Sans Tapettes.
Prix des régiments. — 1er, Etienne, 2e, Pacha; 3e, Etouville; 4e, Hermione.
2e section : 1er prix, Altière ; 2e, Aquenée; 3e, Albuma; 4e, Straking. La réunion s'est terminée à six heures un quart.

ENTRE COLLECTIVISTES

Rarement l'on vit dans la presse polémique plus acharnée que celle que nous ont offert depuis quelque temps le *Petit Calaisien* et le *Réveil du Nord*.
Tous deux sont pourtant les organes attitrés du parti collectiviste et le *Petit Calaisien* à Calais, comme le *Réveil du Nord* à Lille, mène la campagne anti-sociale et anti-patriotique. Quels motifs pouvaient donc pousser ces frères en apparence si unis, à s'entre-déchirer ainsi au grand jour, sans craindre les réflexions qu'on ne manquerait de faire sur l'écroulement complet de la fameuse discipline du parti?
Quelques mots d'histoire sont nécessaires pour expliquer la situation. Quand, l'an dernier, Calais eût envoyé à l'Hôtel de Ville une majorité socialiste, le *Réveil du Nord* eût voulu placer M. Delecluze comme maire, et ce fut M. Salembier qui fut élu.
Une association collectiviste, soutenue par le *Réveil*, « l'Agglomération des forces socialistes de Calais » s'était fondée, et voulait faire pièce aux amis de M. Salembier. Sa dissolution fut prononcée récemment par le congrès de Dunkerque. Le *Réveil* était de nouveau battu par ses propres amis.
Il fallait peu de choses pour que cette lutte sourde, dont le public ne pouvait bien se rendre compte, éclatât au grand jour. Un incident banal mit le feu aux poudres.
M. Salembier ayant été injurié par un sieur Fenet, le *Petit Calaisien* déclara que Fenet était membre actif de *l'ex agglomération des forces socialistes du Calaisis*. Le *Réveil du Nord* soutint que non. M. Salembier saisit alors ce prétexte pour parler. Attaquant vertement l'organe collectiviste lillois, il terminait ainsi :
« Nos camarades du Comité fédéral savent bien que ce n'est pas de notre côté qu'on craint de s'expliquer sur ce qui s'est passé à Calais depuis un an. Si, par discipline, nous avons su garder le silence sur certaines choses, il ne nous en coûterait pas de le rompre.
» Notre patience commence à être à bout, et si l'on tient à ce que nous continuions à nous taire, comme nous l'avons fait jusqu'ici, il ne faudrait pas que nous puissions encore rencontrer dans le journal de notre parti les communications de gens qui ont été flétris par le Congrès de notre parti, à Dunkerque.»
Le lendemain M. Naudin revenait à la charge, plus terrible et menaçant le *Réveil du Nord* de renvoyer « coup pour coup, œil pour œil, dent pour dent.»
L'organe collectiviste lillois répondit qu'il n'entrerait pas en lutte.
Voyant le *Réveil* reculer, le *Petit Calaisien* alla de l'avant ; ses attaques devinrent plus vives. M. Salembier lui-même continuait la polémique.
« Un dernier mot, disait-il, la rédaction du *Réveil* recule devant l'explication publique que nous lui offrons ; elle fait bien... dans l'intérêt de ceux qui lui sont chers !
» Et nous l'engageons fort à ne plus oublier que la *Section calaisienne* ira désormais jusqu'où il faudra, pour faire respecter ses membres, ses décisions et son indépendance ! »
Le *Réveil du Nord* tenta de nouveau de s'effacer :
« Puisque, dit-il, le citoyen Salembier désire si vivement des explications publiques et puisqu'il se dit en complet accord avec le Comité fédéral, qu'il obtienne donc de ce dernier une décision encourageant cette polémique et nous n'aurons plus rien à lui refuser. »
M. Salembier répondit que le comité fédéral l'avait approuvé en lui abandonnant les membres de l'ex agglomération. M. Naudin continuait ses railleries
Le *Réveil du Nord*, malgré cela, ne consacrait que quelques lignes à M. Naudin.
Mais, M. Salembier reprenant sa plume malmenait le même jour le *Réveil* dans deux longues colonnes :
« Nous croyions notre conversation avec le *Réveil du Nord* terminée. Voici qu'elle renaît, la rédaction du *Réveil* s'étant rappelée subitement l'article du règlement de notre Parti, qui interdit à tout groupe ou membre de porter sa querelle en dehors du parti, par voie de presse, de réunion publique ou par tout autre moyen.
» C'est un article du règlement dont le *Réveil* et ses amis auraient bien dû se souvenir depuis un an que nous sommes l'objet de leurs attaques. Nous avons subi ces attaques sans mot dire, jusqu'à ce que — le Comité Fédéral, ayant reconnu, après une enquête que nous n'avions pas demandée, que dans les différends survenus à Calais, nous avions complètement raison et ayant pris en notre faveur, des décisions pour faire cesser les attaques du *Réveil*. — la rédaction du *Réveil* eût émis la prétention de ne pas tenir compte de ces décisions. »
Le *Réveil du Nord* publia le lendemain un second article à l'adresse de MM. Naudin et Salembier pour leur déclarer qu'il ne voulait pas accepter de polémique.
« Nous avons formellement déclaré au citoyen Salembier que nous refusions de discuter publiquement avec lui et nous lui en avons donné les raisons tirées du règlement même du Parti dont il se réclame encore.
» Nous le laisserons donc à sa douloureuse complicité, nous réservant de revenir, ailleurs, sur ses productions littéraires, d'un goût et... radical. »
M. Salembier ne veut pas laisser le *Réveil* tranquille :
« Halte-là, Messieurs du *Réveil* !
» Il ne suffit pas d'insinuer jésuitiquement ; il faut prouver ! Il faut apporter à l'appui d'une accusation de ce genre, une démonstration, des faits ! Eh bien ! je vous en défie !
» Comparez l'œuvre accomplie par nous, depuis notre entrée à l'Hôtel-de-Ville de Calais — avec l'œuvre des autres municipalités socialistes ; et vous serez obligés de reconnaître que nous ne sommes pas de ceux qui ont réalisé le moins d'articles de notre programme commun.
» Et pourtant, la tâche était pour nous exceptionnellement difficile !
» Les autres municipalités n'ont trouvé contre elles que le pouvoir central; nous, nous avons eu, en plus, à lutter contre de soi-disants socialistes, faisant alliance avec les réactionnaires et trouvant dans le *Réveil* un concours empressé.
» Au surplus, il appartiendrait au *Réveil* moins qu'à tous autres, de nous accuser de tomber dans le radicalisme, lui dont la rédaction tout entière, fait, depuis moins d'un an, le plus bel ornement des Loges Lilloises !
» Nous combattons, en effet, nous, membres du *Parti Ouvrier*, sur le terrain de la lutte des classes : pour la classe ouvrière, contre la classe bourgeoise. Il est donc inadmissible qu'on soit à la fois avec le Parti Ouvrier, c'est-à-dire avec la classe ouvrière — et avec la Franc-Maçonnerie, c'est-à-dire avec une association exclusivement bourgeoise, qui n'a jamais agi qu'en vue de la défense des intérêts bourgeois et dont les membres sont moitié dans les rangs des radicaux, derrière M. Léon Bourgeois, moitié dans les rangs des opportunistes avec la droite, derrière M. Méline.
» C'est inadmissible — et pourtant c'est ce que l'on fait au *Réveil*.
» A-t-on voulu par là ménager la chèvre socialiste et le chou radical en tendant la main gauche à la classe ouvrière et la droite à la classe bourgeoise ? Ou bien s'est-on seulement donné pour but de plaire aux principaux bailleurs de fonds du *Réveil*, qui occupent un rang élevé dans les Loges ? — Je l'ignore !
» Le radicalisme... ce n'est pas à l'hôtel de ville de Calais qu'il faut l'aller chercher ; c'est au *Réveil du Nord*, où il a ses grandes entrées avec la franc-maçonnerie et ses petites avec M. Basly ! »
Voici une lutte fratricide qui menace de devenir mauvaise !

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mardi 25 mai
Présidence de M. le conseiller Lanio
Ministère public : M. Wagon, substitut du procureur général

1re affaire. — **Vol à Godewaersvelde**
Le 23 septembre dernier, Jean-Lambert Ackermans, âgé de 44 ans, journalier sans domicile fixe, actuellement détenu, et Jean-Ferdinand Frans, âgé de 45 ans, journalier, aujourd'hui en fuite, pénétrèrent vers une heure et demie de l'après-midi, à Godewaersvelde, chez le sieur René Rubben qu'ils savaient absent de son domicile.
L'habitation est située au milieu d'une pâture. Ils forcèrent un volet, cassèrent un carreau de la fenêtre, entrèrent dans la maison et se rendirent à la cuisine où se trouvait une petite armoire fermée à clef. Ils firent sauter la serrure de ce meuble et s'emparèrent d'une casquette, d'une paire de boucles d'oreille en or, de deux broches, de deux bagues en or, de foulards de soie, de cravates et d'une somme de 19 fr. 20.
Passant ensuite dans la chambre à coucher, ils fracturèrent une grande armoire contenant du linge, des vêtements, une casquette, un parapluie, un accordéon et un panier rempli d'œufs. Afin d'emporter plus facilement leur butin, ils se servirent de deux traversins dont ils retirèrent la paille pour les transformer en sacs
Ils franchirent aussitôt la frontière belge. Vers trois heures, ils se présentaient chez un sieur Dupont, cabaretier à Wattou, dont ils étaient connus. Ils demandèrent à déposer leurs sacs chez lui jusqu'au soir. Il refusa. Aussi se dirigèrent-ils vers un petit bois voisin et y cachèrent le produit du vol.
Le fils de Rubben s'était mis à la poursuite des voleurs. Il entra bientôt, à son tour, chez Dupont. Sur les indications de celui-ci, il retrouva les objets volés, presque tous. Près des sacs, il y avait une casquette appartenant à Ackermans.
Ce dernier fut arrêté le 13 novembre, à Rexpoëde, alors qu'il faisait la fraude. Il s'est reconnu l'un des auteurs du vol. C'est un expulsé.
Ackermans est condamné à cinq ans de travaux forcés et à la relégation; Frans est condamné à huit ans de *travaux forcés*; défenseurs Mes Bavière et Dupont fils.

2e affaire. — **Affaire de mœurs**
L'accusé François Griffart, âgé de 22 ans, est un journalier de Cambrai.
Griffart est condamné à trois ans de prison. Défenseur, Me Godin.

3e affaire. — **Meurtre à Condé**
L'accusée, Angèle Pieronne, âgée de 17 ans, est une journalière de Condé. Elle résolut, le 20 août 1896, de se défaire de sa fille née cinq jours auparavant. Elle tint son enfant serré contre elle, en appuyant la main droite sur l'épine dorsale; elle plaça le pouce de la main gauche derrière l'oreille droite du petit être, et mit deux doigts de la même main sur la bouche, pour empêcher la respiration. Elle garda, pendant vingt minutes, cette position qui détermina l'asphyxie du pauvre bébé.
Angèle Pieronne a fait des aveux. Elle avait eu déjà, malgré son jeune âge, un autre enfant pour lequel elle ne manifesta que de l'aversion et qui mourut au bout de huit jours.
Angèle Pieronne est condamnée à quinze mois de prison pour un simple délit de voies de fait. Défenseur, Me Rajat.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent nullement la responsabilité de la rédaction.

Au Vélodrome Tourquennois
Tourcoing, le 25 mai 1897.
Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*,
Veuillez avoir l'obligeance d'accorder l'hospitalité de vos colonnes à l'information suivante que l'administration du Vélodrome de Tourcoing porte à la connaissance de Messieurs les coureurs.
Pour la grande réunion de jeudi prochain 27 mai, le handicap sera réglé par l'éminent sportsman M. Duquesne, délégué de l'*Union Cycliste de France*.
Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, les remerciements anticipés de la dite administration.
Le Directeur Sportif,
Maurice Garin.

Concerts et Spectacles

Hippodrome Roubaisien. — Dimanche 30 mai 1897, à huit heures, grande soirée artistique au profit et avec le concours des Jeunes aveugles et des sourds-muets de l'Institution Départementale de Ronchin.
Au milieu de cette séance aura lieu le tirage des magnifiques primes de la Bouchée de Pain. Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr.; pourtour, 2 fr.; premières galeries, 1 fr.; deuxièmes galeries, 50 cent. — Bureau de location, chez M. Jubé, rue de la Nare.

Chem. de nuit p' hommes: GALERIES LILLOISES 11046—42343

VIN DE MALAGA AU QUINQUINA
DE LA PHARMACIE DELABAERE
Le litre 3 fr. (verre non compris)
LES PILULES SAVONNEUSES BOISSY
Sont les seules qui, s'émulsionnant dans l'intestin, purgent doucement sans coliques et par conséquent sans fatigue pour cet organe.
La boîte 2 fr.
DÉPOT : Pharmacie DELABAERE, 51, rue d'Inkermann

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JONVILLE-DELCOURT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Céline-Marie-Joseph DELCOURT, décédée à Roubaix, le 23 mai 1897, dans sa 53e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 26 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et au Convoi et Service Solennel, qui auront lieu le vendredi 28 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Beaumont.

Les amis et connaissances de la famille HAY-DUJARDIN, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Denis HAY, marchand de lait, décédé à Roubaix, le 25 mai 1897, dans sa 53e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 28 courant, à 9 heures, en l'église du Très Saint-Rédempteur à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le jeudi 27, à 5 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Mons, 45.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Les votes des députés du Nord, dans la séance de lundi, se sont répartis de la façon suivante, dans le scrutin sur l'urgence de la proposition de loi de M. Gabriel Deville et plusieurs de ses collègues, tendant à allouer une indemnité aux ouvriers privés de leur travail à la suite d'expropriation pour cause d'utilité publique :
Ont voté *pour* : MM. Basly, Defontaine, Guesde, Sever.
Ont voté *contre* : MM. Carpentier-Risbourg, Cochin, Coget, Dansette, Dron, Evrard Elie, Famen, Guillain, Guillemin, Hayez, Le Gavrian, Lepez, Loyer, Michau, de Montalembert, Plichon.
Se sont *abstenus* : MM. Lemire et des Rotours.
La Chambre a rejeté par 394 voix contre 101.

Bruit d'un assassinat à Rosendael. — Le bruit court qu'un assassinat aurait été commis au hameau de la Tente-Verte. Une femme, Eugénie Bonwel, épouse d'Auguste Kurnabel, aurait été tuée par un individu qui aurait pris la fuite.

Le crime d'Auchy-lès-Orchies. — Mardi le bruit courait que Rémy Jouin avait prié une femme avec qui il entretenait des relations de venir le rejoindre chez Victor Dana, à la Glanerie, sur la frontière belge. M. Viller, juge de paix, se mit aussitôt en campagne avec la gendarmerie.
La gendarmerie de Rume (Belgique) lança des hommes vers la frontière française. Une vraie chasse à l'homme fut entreprise.
Rémy Jouin, traqué de tous côtés, se réfugia sur la terre française; mais toujours serré de près et exténué de fatigue, il se laissa prendre par des cultivateurs qui le remirent entre les mains des douaniers; ceux-ci l'ont conduit à Cysoing.

PAS-DE-CALAIS

Un infanticide à Saint Omer. — Mardi après-midi des mariniers ont retiré du canal le cadavre complètement nu d'un enfant du sexe masculin. On croit se trouver en présence d'un infanticide.

Coups de revolver à Hénin-Liétard. — On a transféré mardi à la prison de Béthune un mineur de 32 ans, Henri Leclercq, demeurant à Hénin-Liétard qui, dans la soirée, a tiré deux coups de revolver sur sa femme, Adolphine Lemoine, âgée de 24 ans.
Un coup tiré à bout portant a éraflé la joue gauche; la deuxième balle s'est perdue dans les vêtements de la femme Lemoine.
Dans son interrogatoire, Leclercq a déclaré qu'il regrettait de ne pas avoir tué sa femme qui lui inspire une profonde jalousie.

BELGIQUE

A la Chambre. — Mardi a continué la discussion du budget de l'agriculture. Différents orateurs ont présenté des observations d'intérêt local.
M. de Smet de Naeyer, répondant à une question de M. Magnette, a déclaré que les travaux du chemin de fer du Congo étaient en bonne voie. Ils seront terminés en 1898.
La discussion du budget sera continuée aujourd'hui mercredi.

Au Sénat. — La discussion du budget de l'instruction publique a donné mardi l'occasion à M. l'abbé Keesen de faire un éloquent discours sur la situation scolaire. Il a répondu aux arguments de M. Magis contre l'enseignement primaire libre subsidié ou non.
L'honorable député du Limbourg a vengé l'enseignement libre et revendiqué les droits de la Belgique catholique.

Fêtes ouvrières catholiques. — (De notre correspondant de Bruxelles) — Plusieurs fêtes ouvrières catholiques d'une certaine importance viennent d'avoir lieu.
A Etterbeek, commune de l'agglomération bruxelloise, le patronage des jeunes ouvriers a célébré le dixième anniversaire de sa fondation. Un grand nombre de sociétés de l'agglomération et de la province avaient envoyé des délégations avec drapeaux et musique.
Le matin, une messe solennelle a été célébrée dans la grande cour du magnifique local des œuvres catholiques. S. E. le cardinal Goossens, archevêque de Malines, M. le sénateur Plissart, échevin d'Etterbeek, le général retraité Pontus, ancien ministre de la guerre, qui habite aujourd'hui Etterbeek, et d'autres notabilités y assistaient.
Après la messe, le cardinal-archevêque a procédé à la bénédiction solennelle de cinq nouvelles bannières destinées aux corporations.
Vers midi il y a cortège et l'après-midi ouverture d'une exposition des travaux effectués par les jeunes ouvriers du patronage.
M. Schollaert, ministre de l'intérieur, et M. Nyssens, ministre de l'industrie et du travail, ont présidé cette inauguration.
Pendant le défilé du cortège quelques socialistes sont venus se poster sur un des points du parcours porteurs d'une pancarte où on lisait : « Quand aurons-nous le suffrage universel, calotins ? » Le public a spirituellement fait la nique à ces importuns en dressant une haie de parapluies ouverts autour de leur groupe, qui n'a pas tardé à disparaître, fort dépité.
A Gand a eu lieu la manifestation annuelle de la Ligue antisocialiste pour célébrer l'anniversaire de l'Encyclique *Rerum novarum*. Un cortège où figuraient toutes les sociétés ouvrières catholiques de la ville et beaucoup de sociétés des environs — il comprenait plus de cinq mille personnes — s'est rendu au local de la Ligue au nouveau cirque, le plus vaste local de Gand. Là, M. Arthur Verhaeghen, président de la Ligue, a prononcé une allocution. Un télégramme a été envoyé au Pape et une cantate de circonstance, dont les paroles sont de M. Claeys, curé de St-Nicolas à Gand, a été exécutée.
A remarquer que cette fête démocratique a été en même temps une éclatante manifestation d'union catholique.
Des personnalités de tout rang et appartenant à la fraction conservatrice aussi bien qu'à la fraction démocratique du parti catholique y assistaient, notamment M. de Kerkhove d'Exaerde, gouverneur de la province, et M. Casier, sénateur. Beaucoup de prêtres aussi, parmi lesquels Mgr Hasgawe, évêque de Rottingham (Angleterre), de passage à Gand.
A Alost a également eu lieu une fête ouvrière catholique. Celle-ci avait pour but de fêter le jubilé du directeur du Cercle ouvrier M. l'abbé Ponnet. Il y a eu messe, cortège, réunion solennelle, au cours de laquelle on a remis au jubilaire son portrait et divers cadeaux.

Bruxelles. — *Au Conseil supérieur du travail* — Le Conseil supérieur du travail s'est réuni mardi à dix heures du matin au Palais des Académies sous la présidence de M. le duc d'Ursel.
Celui-ci, en ouvrant la séance, donne lecture d'un document établissant que le nombre des ouvriers assurés s'élève, à l'heure actuelle, à 276,978.
M. Mousset, député ouvrier de Bruxelles, s'est déclaré partisan de l'obligation de l'assurance contre les accidents du travail et, répondant au discours de Mgr Rutten, il a expliqué que S. S. Léon XIII, dans son encyclique, recommande le principe de l'obligation de l'assurance.
L'orateur s'est ensuite occupé de l'amendement Isaac, tendant à couvrir tous les accidents, même ceux qui sont imputables à la *faute lourde*.
M. Hardy s'est déclaré adversaire de l'assurance obligatoire et a déposé un projet de loi dont il a exposé brièvement les avantages sur le projet de la commission.
M. Michel Levie a déclaré qu'il votera le principe de l'obligation de l'assurance et s'est attaché à prouver que l'industrie devait l'assurance à l'ouvrier et qu'elle serait la première à trouver son intérêt dans cette assurance.
M. Prins a admis que l'ouvrier victime d'une faute lourde ne devait pas être abandonné à la misère ; mais dans ce cas, il voudrait qu'on laisse subsister la situation actuelle : l'intervention de la charité.
Mgr Rutten a pris la parole pour parler en faveur du maintien de la responsabilité du patron ; mais en cas de faute lourde, il voudrait que l'auteur de celle-ci fût personnellement responsable.

Mouscron. — *Une bagarre dans un cabaret.* — Dimanche soir, une violente bagarre a éclaté dans un estaminet au hameau du « Compas ». Un ouvrier maçon, Charles Vanneste, a été terrassé par un couvreur, André Leveugle et frappé à coups de pieds et de poings à la tête.
Une enquête est ouverte.
— *Les exploits d'un ivrogne.* — Dimanche soir, un ouvrier agricole, Léopold Duprez, âgé de 20 ans, qui se trouvait en état d'ivresse et auquel M. Henri Nys, cabaretier à Luingne, refusait à boire, a brisé des verres et plusieurs carreaux de vitre dans le cabaret de ce dernier.
Procès-verbal a été dressé à la charge du perturbateur.
— *L'arrestation mouvementée d'un déserteur.* — Lundi après-midi, la police arrêtait sur la place communale un homme ivre qui se disputait avec une femme. L'individu opposa une vive résistance aux agents qui le conduisaient au poste.
Interrogé au commissariat, il fut reconnu pour un déserteur du régiment des grenadiers, Henri Ovaert, originaire de Mouscron. Il a été conduit à la prison de Courtrai.

La procession des SS. Cheveux. — On nous écrit de Courtrai :
« Une activité fébrile préside dans notre ville aux préparatifs en vue de la grande journée du 30 mai : l'on s'attend à un contingent d'étrangers bien plus considérable encore que celui qui se pressait dans nos murs à la sortie du splendide cortège religieux, biblique et historique du 17 mai de l'an dernier.
» Aussi toutes les mesures d'ordre sont prises pour assurer le succès de la fête et prévenir les moindres plaintes du public.
» A partir de 11 h. du matin, tous les trains ordinaires des différentes lignes de l'Etat se dirigeant sur Courtrai seront dédoublés, tant pour l'arrivée que pour le départ.
» La compagnie des chemins de fer de la Flandre occidentale adopte la même mesure, tout en organisant en outre un train spécial de Roulers à Courtrai à 1.25 h. de l'après-midi et un autre de Courtrai à Ypres à 6.31 h. du soir.
» La Compagnie des chemins de fer vicinaux (ligne Courtrai-Wervicq) dédouble, elle aussi, ses trains d'arrivée et de départ, tout en organisant les trains supplémentaires suivants : de Gheluwe à Courtrai à 1 h. de l'après-midi et de Courtrai (station) à Gheluwe à 6 h. 15, 6 h. 30 et 7 h. 25 du soir, avec arrêt dans les gares intermédiaires.
» Espérons que la bonne population de Courtrai saura maintenir son ancienne renommée et recueillera derechef les éloges bien mérités que lui décernait l'an dernier, avec toutes les feuilles catholiques, même la presse radicale, au lendemain de la grandiose solennité religieuse et patriotique des SS.-Cheveux. »

Courtrai. — *Le commissaire de police frappé dans la rue.* — En passant dans une rue de la ville, dimanche matin, M. Looghe, commissaire de police, fut insulté par un journalier, Ernest Delorge, demeurant rue du Canon.
Le même soir, il rencontra encore Delorge qui cette fois était ivre.
Celui-ci saisit le magistrat à la gorge et lui égratigna la figure.
M. le commissaire put heureusement maintenir son agresseur jusqu'au moment où deux agents avertis vinrent le prendre pour le conduire au poste.
Un mandat d'arrêt a été décerné contre ce forcené.

Courtrai. — *Marché du 24 mai 1897.* — Le marché de lundi a présenté peu d'animation. En voici les cours :
Grains. — Froment blanc, de 16.50 à 00.00 les 100 kilogs; froment roux, 16.00 à 00.00 ; seigle, 12.00 à 12.50 ; avoine, 16.00 à 16.50 les 100 kilogs; féveroles, 00, 0 à 00,00.
Denrées alimentaires. — Pommes de terre jaunes, de 5.50 à 6.00 les 100 kil. Pommes de terre rouges, 5.00 à 5.50; beurre de 1.00 à 1.35 le demi kilog.; œufs, de 1.70 à 1.75 les 25.
Bétail. — Nombre de bêtes exposées en vente, Vaches 173, génisses 131, taureaux 57, bœufs 15, porcs 27. Bêtes vendues : Vaches 000, génisses 000, taureaux 00, bœufs 0, porcs 25.
La viande de bœuf se vend de [illegible] le kilo.
Huiles, graines et tourteaux. — Huile de colza, 57.50 à 00.00 les 100 k; huile de lin de 53.50 à 00.00; graine de colza indigène et étrangère de 23.25 à 27.50; graine de lin, de 18.50 à 22.00; tourteaux de colza, de 10.50 à 00.00; tourteaux de lin, de 13.00 à 16.00 ; tourteaux de chanvre, de 00.00 à 00.00 ; chicorées, de 12.50 à 00.00 ; cosettes de 12.00 à 12.25 ; nitrate de soude, de 17.60 à 00.00 les 100 k.; sulfate d'ammoniaque, de 19.75 à 00.00 les 100 k.

CHOSES ET AUTRES

— A la bonne heure! disait hier un bon député oisif qui n'a jamais été au Palais-Bourbon que pour faire des promenades hygiéniques; parlez moi des Chambres législatives anglaises !
— Qu'est-ce qu'elles font ?
— Elles passent leur temps à jouer aux *bills* !

* *

Une cuisinière apporte son livre à son maître à la fin du mois. Il y a pour 30 francs de lait.
— Comment, je dois tant que cela à la laitière ?
— Mon Dieu, oui, monsieur, c'est qu'il n'y a rien qui monte comme le lait !

CHRONIQUE VÉLOCIPÉDIQUE

Huret-Champion au Vélodrome Roubaisien. — La saison sportive bat déjà son plein et partout l'on n'entend parler que d'inaugurations ou réouvertures de vélodromes.
Dans la région du Nord seule, il y avait dimanche dernier trois réunions de courses à Lille, Calais et Tourcoing, et elles obtenaient toutes un succès considérable.
Cela prouve l'engouement général de nos populations du Nord pour les courses cyclistes qui sont du reste incontestablement les plus intéressantes des luttes sportives.
Le Vélodrome de Roubaix peut revendiquer l'honneur d'avoir donné le branle à ce moment, par les magnifiques manifestations qu'il a organisées, et fort heureusement, il ne semble pas oublier le rôle précurseur qui lui incombe, car on doit constater qu'il tient à garder le record de l'intérêt et de la nouveauté.
Le match Huret-Champion qu'on nous promet pour dimanche en est une nouvelle preuve.
Aucune lutte sur le fond ne saurait être en effet plus intéressante.
Les deux matcheurs sont bien connus à Roubaix. Huret y a laissé des souvenirs inoubliables après le fameux record des 100 kilomètres qu'il vint y établir l'année dernière dans des conditions qui lui donnèrent des allures et une réputation de véritable héros.
Quant à Champion, devenu tout à coup célèbre après son départ de Roubaix, grâce à la direction de l'habile entraîneur anglais Choppy Worburton, les Roubaisiens désiraient vivement le voir renouveler sur notre piste l'une de ses innombrables victoires de cet hiver aux Arts Libéraux à Paris.
Aussi ne pouvait-on faire un meilleur choix pour une course de fond dont on s'est montré si enthousiaste à Roubaix, que celui de ces deux hommes qui, avec Tom Linton, sont actuellement les plus forts spécialistes du genre.
Huret, après un repos presque complet de l'hiver, est aujourd'hui au mieux de sa forme toujours si brillante quand il est à l'entraînement.
Quant à Champion, quoiqu'indisposé dimanche dernier dans son match avec Tom Linton, il est arrivé à couvrir les dix premiers kilomètres de ce match en 12 minutes 7 secondes, temps qu'on n'a jamais approché à Roubaix dans aucune course.
Ce temps au départ d'une course de 50 kilomètres est véritablement fantastique et il n'y a guère que des stayers incomparables comme Champion-Linton pour le faire.
Aussi la lutte ne peut-elle manquer d'être acharnée d'autant plus qu'elle sera facilitée par les meilleures et les plus fortes équipes de quadruplettes parisiennes qui viennent entraîner les matcheurs.
Dans de telles conditions, il ne serait pas étonnant qu'on voie de nouveau le record de 100 kilomètres abaissé sur notre piste et que la date du 30 mai, au Vélodrome de Roubaix, prenne place parmi les dates historiques de la vélocipédie.

Vélodrome de Tourcoing. — Grandes courses internationales — L'intention des administrateurs était de faire une réunion intime. Mais voilà que cette fête sportive prend des proportions inattendues. Les engagements des plus forts coureurs de la région affluent et les diverses épreuves du programme sont, dès à présent, assurées d'un succès sans précédent, étant donné la quantité et la qualité des partants.
Les meilleures équipes de tandems se disputeront la course des machines multiples.
Citons au hasard, parmi les partants certains, Perrot, Lerique, Fantass, Blin, Bodart, Dutrieu, Garin, Quiévy et 20 autres, car les engagements, en deux jours, ont atteint le chiffre de 28 coureurs, y compris les amateurs dont la course sera aussi très intéressante.
En résumé, la journée de jeudi sera un succès de plus à l'actif du Vélodrome de Tourcoing.

* *

Huit camions de machines par jour! Telle est la vogue des machines Clément. Et il paraît que la nouvelle usine que fait construire la maison Clément pourra produire 40.000 machines. 16019d

* *

Tom Linton, comme Champion monte le pneumatique Dunlop. Tous les grands coureurs, au reste, montent des Dunlop. 16020d

CHEMIN DE FER DU NORD

EXCURSIONS

En Suède et Norvège et au Cap Nord (Soleil de Minuit) ; — A Londres à l'occasion du Derby d'Epsom.
La Compagnie du chemin de fer du Nord tient, à la disposition des voyageurs qui en feront la demande quelques jours à l'avance, soit aux Services commerciaux, bureaux des voyageurs, 18, rue de Dunkerque, soit à l'agence des Voyages économiques, 175, faubourg Montmartre, à Paris, les billets pour les excursions ci-après :
LA SUÈDE, LA NORVÈGE ET LE CAP NORD (Soleil de Minuit) du 31 mai au 16 juillet 1897. — Prix au départ de Paris : 1re classe, 1950 fr. ; 2me, 1850 fr.
LONDRES (DERBY D'EPSOM) du 30 mai au 5 juin 1897. — Prix au départ de Paris : 1re classe, 310 fr. ; 2me, 285 fr.
Les prix pour le parcours sur le chemin de fer du Nord sont ceux des billets d'aller et retour ordinaires.
Les billets comprennent le parcours des chemins de fer ou de paquebots, les voitures et omnibus pour les excursions, la visite des musées et monuments, le logement et la nourriture dans les principaux hôtels et les guides interprètes.
La société des Voyages économiques, 17, faubourg Montmartre, enverra gratuitement tous les renseignements qui lui seront demandés sur ces excursions.

» Jeudi 27 Mai à 4 heures tirage public de la tombola de la cuisine de 300 fr. 00 exposée aux **Galeries Lilloises.**
Le numéro gagnant sera annoncé par les journaux ». 11046—42343

TÉLÉPHONES
POUR RÉSEAUX
Installation de réseaux particuliers. — Sonneries et Appareils électriques. — Contrôleurs de rondes. — Porte-Voix. Paratonnerres. — Piles. — Fils, etc.
Ele RAVET
EXPERT DU GOUVERNEMENT
Fournisseur des grandes administrations
13, contour Saint-Martin — ROUBAIX | 51, boulevard de la Liberté — LILLE
LES MAISONS SONT RELIÉES AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE

Pelletier a obtenu le prix Monthyon pour sa découverte de la quinine, qui est souveraine contre les névralgies, les fièvres, l'influenza, les douleurs rhumatismales, la courbature ; aujourd'hui, elle est à la portée de toutes les bourses, grâce à la création des petites *capsules* qui portent le nom de *Pelletier*. 43326d

Un journal illustré pour la famille
LE GLOBE ILLUSTRÉ
3 mois d'essai : 3 fr. — 10 Fr. PAR AN
Paraît en 16 pages tous les **Dimanches**
Peut être lu par tout le monde
Publie les actualités du monde entier
Donne chaque année 2 nos en couleur
Mots et jeux d'esprit
Problèmes de jeux de dames, etc., etc.
On s'abonne, **sans frais**, au bureau du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve, Roubaix.
Demander comme spécimen le numéro du 22 mai qui vient de paraître, contre 15 cent.

MÉDECINE *Maladies de la Gorge de la Voix et de la Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et l'abus du *tabac*. Faites usage **de Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**
Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, coliques, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **3fr. 50**; Poudre : **5 fr.**
Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses, — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La blle 4 f, 6 blles fo 23,60
DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris, et dans les principales pharm. de France. 1884

Le Journal de Bruxelles est le grand journal Belge le plus répandu dans les classes riches ou aisées. Sa publicité est de tout 1er ordre. Prix d'annonces 0.40 c. la petite ligne. Envoi gratuit d'un no spécimen. — Abonnement 43 fr. l'an. Pour tout ce qui concerne la publicité du Journal de Bruxelles, s'adresser au bureau du Journal à M. L. Niset, fermier des annonces, 4, Impasse de la Violette, Bruxelles. 4518—41695